

B.A./

TERRITOIRE DU RUANDA-URUNDI .-  
RESIDENCE DU RUANDA  
TERRITOIRE DE RUHENGURI .

Ruhengeri le 21 Janvier 1958

Réf: 33/475  
Frais de pension

cl  
N° I/236/Ins



A Monsieur l'Economie-Comptable du Groupe Scolaire  
Officiel Laïc pour indigènes  
à  
U S U M B U R A

Monsieur l'Economie-Comptable,

Me référant à votre lettre n° 33/475 du 26 décembre  
1957, j'ai l'honneur de porter à votre connaissance qu'il  
s'agit en effet d'une confusion.-

Les revenus de Monsieur Musuhuke, cultivateur, ne  
peuvent s'élever au-dessus au delà de 8.000,- frs.-

P.C.

L'Administrateur de Territoire  
Le Comptable Territorial  
CURVIRS.C